

JOURNAL DES BIOLOGY



N°2

Septembre 2019





Association Familiale BIOLLEY

Conseil d'administration :

info@debiolley.be

Président :	Philippe	philippe.debiolley@gmail.com	0477 23 31 25
Secrétaire :	Wenceslas	wenceslas@biolley.be	0475 67 30 46
Soutien aux familles :	Stanislas	stanislas.debiolley@gmail.com	0475 93 04 66
Communication :	William	william.debiolley@dbda.be	0475 91 38 54
Trésorier :	François	francois@debiolley.be	0498 92 55 22
Activités :	Baudouin	baudouin@debiolley.be	0475 85 02 14

Sommaire

L'ASBL BIOLLEY

- 4** L'édito du Président
- 5-6** Jacques de Biolley du Ry van Steelant
- 7-9** Les Biolley du bout du monde : Inès en Zambie
- 10-12** Histoire d'un ancêtre : l'amiral de Sercey (suite et fin) par Bernard de Lovinfosse
- 13-15** Nouvelles du pays de Liège et Verviers par Jean
- 16** 30e anniversaire pour le long-métrage "Australia"

Les Biolley Passions

- 17-19** Damien et ses attelages
- 20-21** Anne-Sophie et son Centre Equestre

Divers

- 22** Les 20 km de Bruxelles 2019
- 23** Intéressante découverte à Sallanches par Stanislas
- 24-25** Comment préserver le patrimoine familial ? par Eric
- 26** Le courrier des lecteurs

Echos de nos Familles

- 27** Vie de Famille

Nos réseaux sociaux

- 28-29** Site Web
- 30** Facebook

Galerie Photos

- 31-33** Les Biolley passions à l'ANRB
- 34-35** AG BBQ 2019



L'édito du Président

Chers cousins,



Là où certains s'échinent, voire (se) dépensent pour créer, rejoindre ou apporter leur pierre dans un cercle ou l'autre, nous en avons un, quasi sous la main, qu'il ne nous faut pas créer, mais juste (!) activer : notre famille Biolley & descendants. Certes, la différence -elle pourrait être considérée comme *grosse*- c'est que nous ne choisissons pas les membres de notre réseau familial : ils nous sont imposés, avec leurs qualités et défauts, comme dans une fratrie ! Voyez-y une bonne ou mauvaise chose, c'est l'histoire du verre à moitié vide ou rempli.

Le 28 avril 2018, une Assemblée Générale Extraordinaire a choisi de faire confiance à une nouvelle équipe pour relancer l'association familiale. Le 30 septembre 2018, excités par cette relance, nous étions environ cent cinquante réunis chez Noëlla et Didier Gillès de Pélichy. Puis il y a eu le Quizz des Passions à l'ANRB et enfin l'Assemblée générale chez Alexandra et Thomas Goethals ... Bref, l'année est vite passée.

Revenons un instant sur le Quizz des Passions : en deux équipes, nous nous sommes affrontés à coups de passions individuelles ! En plus du plaisir de cette compétition bon-enfant, que de trésors à partager et de motivations à découvrir ! Que de surprises et d'opportunités à saisir : de l'apiculture au bridge ... en passant par le rock'n'roll, l'attelage, les drones de vitesse ou encore les enduits vénitiens (*), le spectre a été large. Et encore, car nous n'étions qu'une quarantaine. Que de raisons supplémentaires et surtout de plaisir à multiplier nos échanges. **J'en profite pour faire un appel appuyé à celles et ceux que nous avons déjà revus à se faire les ambassadeurs.drices auprès de toutes les générations et toutes les branches de la famille.** En effet, « 350 » est le nombre de porteurs du nom Biolley et de descendants au premier degré d'une porteuse du nom. Il nous reste donc un peu de boulot pour nous rencontrer tous.tes. En même temps, pas de stress, nous avons le temps, personne ne peut nous enlever notre réseau !

L'équipe (avec Baudouin, François, Stanislas, Wenceslas /Wen, William/Bill) s'engage avec moi à multiplier les activités qui favoriseront de belles rencontres et retrouvailles.

A bien vite.

Philippe

(*) Les passions non citées dans l'édito sont *l'aquariophilie, la batterie, la chasse à l'approche, les cheminées, la recherche de la cohérence, l'écoute des autres, la famille, la généalogie, la gentillesse du cœur, le hockey, l'informatique, le jardin, le jogging, la lecture, les voitures Méhari, la mode, les montres anciennes, la musique, la navigation, la pâtisserie, la photographie, faire plaisir aux autres, le potager, les rollers, la sylviculture (arbres), la technique, le tennis, le vélo.*

Philippe
Septembre 2019
info@debiolley.be



Jacques de Biolley du Ry van Steelant



Autoportrait

Né en 1911 et décédé en 1990. Marié avec Marie-Claire de Jacquier de Rosée (1911 – 1983).

Enfants : Bernard (†) x Madeleine van Langhendonck(†), Viviane x Didier Peers de Nieuwburgh, Bénédicte.

Suite à l'agréable entretien qu'ont bien voulu m'accorder Viviane et son mari, j'ai récolté de précieuses informations sur Jacques, artiste atypique.

Pourquoi du Ry van Steelant ?

Comme ma grande tante Gaby du Ry van Steelant n'avait pas d'enfants et qu'après elle le nom serait éteint, elle avait adopté Marc, Jacques et Lisy.

Mes parents ont habité Stavelot pendant 20 ans puis Bruxelles ensuite. Mon père a suivi ses études au collège Saint-Stanislas à Bruxelles avec, détail amusant, Rémi Georges = RG = Hergé. On ignore si Hergé lui avait déjà transmis la passion du dessin mais c'est hautement probable.

Mon père aimait beaucoup les sports et était un ardent supporter de la boxe et mon mari Didier l'a accompagné plusieurs fois lors de grands combats. Durant les compétitions sportives qu'il suivait, il aimait « croquer » avec talent, les sportifs en action. Très vite ses talents ont été remarqués par le journal « Les Sports » et ses nombreux croquis ont été publiés en son temps.

Lui-même pratiquait l'équitation et avait fait son service militaire chez les Guides. Il aimait la chasse au gros gibier.

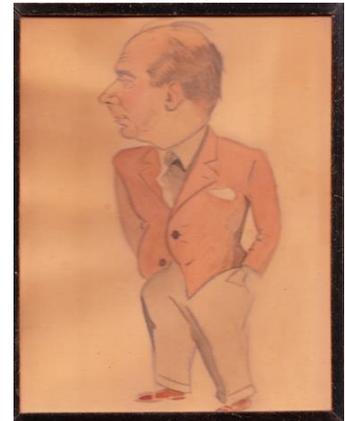
Comment a évolué sa carrière artistique ?

Le dessin ne lui permettait pas d'exprimer entièrement le ressenti d'une personne. Par contre, la **sculpture** lui apportait beaucoup plus de satisfaction. Il sculptait uniquement avec ses doigts qui étaient particulièrement longs. Cette technique s'appelle « le moulage ». Très peu d'outils mais avec les ongles quand fallait produire une arrête vive. Il travaillait l'argile mais pas n'importe laquelle. Il la faisait venir d'Italie car elle avait des propriétés à nulle autre égale.

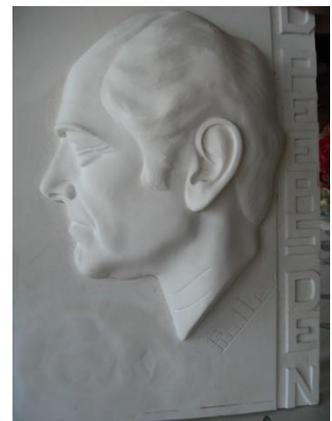
Ce qu'il préférait c'étaient les **bas-reliefs** et il en réalisa de nombreux sur commande notamment pour Eddy Merckx, Van Looy, Arthur Grumiaux, Arnold Godin, bourgmestre de Stavelot, Anne-Marie Libert, botaniste, Henri Koch, violoniste, Cyrille Delanois, boxeur, François Prum, visible sur la place actuelle de Stavelot (1936).

¹ Scan communiqué par Arnaud

² Propriété de Viviane et Didier Peers



Iwan x M-L Le Maître d'Anstaing, aquarelle ¹



Bas-relief de Didier Peers²



Une de ses très belles réussites est la sculpture d'une « Une Vierge à l'Enfant ». Réalisée en bas-relief de 45 cm de haut et de 11 cm de largeur. Une réduction, en pendentif, a été réalisée par un joaillier de Stavelot. (voir ci-contre). Son art s'est exercé aussi dans la gravure de **médailles**. Il exécuta de nombreuses commandes, notamment celle de Henri Koch, voir ci-contre.

Comment était l'homme ?

Mon père était intelligent, drôle avec beaucoup d'humour, passionné. Son tempérament d'artiste le rendait atypique, hors normes. Il portait des cheveux longs au cou, ne portait jamais de cravate et vivait hors du temps. Quand l'inspiration se présentait, il se mettait au travail jusqu'à la réalisation complète de son œuvre.

Passionné de sports automobile, il possédait 2 Bugatti, une Mercedes 300 SL et une Ferrari et avec l'une d'elles il participa plusieurs fois au grand rallye Liège-Rome-Liège. Son amour des autos le poussa à installer une Bugatti dans son salon car *c'était*, disait-il, *une œuvre d'art*. Son épouse ne partageait pas sa passion à ce point-là et il dû renoncer à ce projet. « *Il ne faut jamais laver une voiture, disait-il, car la poussière conserve mieux la carrosserie* »⁴.

Toujours passionné, il a réalisé une grande expédition : rejoindre Bukavu à partir de Bruxelles en VW Coccinelle avec André Massanges de Collombs, dit Coco. Le but était de retrouver son frère Marc à l'occasion du mariage de sa fille Béatrix. L'avantage d'une VW est le refroidissement à air qui limite le risque de pannes.

Extrait du Journal « Centre Afrique » du 19 février 1955⁶

*****Le vieux tacot se porte bien*****

Partis de Bruxelles le 13 janvier, à bord d'une Volkswagen 1950 dont le compteur kilométrique indiquait 122.000 km ; M. Massange de Collombs et le vicomte de Biolley, après avoir traversé la France, l'Espagne, le Maroc, l'AOF, la Nigérie, le Caméroun et l'AEF, ont atteint Stanleyville, le 12 février. Ils rallièrent ensuite Goma – en une seule étape – et se trouvent actuellement parmi nous, depuis le 15 février. Les deux voyageurs, qui comptent poursuivre leur voyage en direction du Kenya après avoir pris quelques jours de repos à Bukavu, se tiennent à disposition de tous ceux qui s'intéresseraient à leur randonnée. Leur véhicule, qui a effectué – à présent – 134.000 km., est visible jusque mardi soir au magasin d'exposition Socomotor.

*** ***

³ Propriété de Viviane et Didier Peers

⁴ Anecdote recueillie auprès de Stanislas, petit-fils de Jacques

⁵ Pendentif, en or, de 5 cm de haut. Photo communiquée par Béatrix.

⁶ Extrait de journal communiqué par Myriam de Gruben



Médaille de Henri Koch³



Vierge à l'Enfant : Pendentif⁵



Viviane



Les Biolley du bout du monde



Inès (sœur de Eric, Noëlla et Arnaud), 66 ans, accompagne son mari Dan Moïcescu à Lusaka, capitale de la Zambie. Il réorganise le parc informatique du ministère des finances dans le cadre d'un projet européen d'aide. Elle répond à nos questions.

1. La Zambie est-elle stable politiquement ?

Lorsque je suis arrivée en Zambie en 2016, nous étions à 6 mois des élections présidentielles. C'est un grand moment dans la vie politique d'un pays qui se dit démocratique. L'ONU a envoyé des observateurs qui se sont déployés dans de très nombreux bureaux de vote un peu partout dans le pays. Ils n'y ont pas constaté d'irrégularités. Mais ce qu'ils n'ont pas dit c'est que la campagne électorale n'a pas été « fair » : le président sortant a pris des mesures visant à fermer les principaux journaux, TV, radios d'opposition, a interdit à son challenger de se déplacer en hélicoptère pour des raisons de sécurité alors qu'il se déplaçait librement dans ce pays grand comme une fois et demi la France ! Ils n'ont rien dit non plus sur ce qui est advenu des bulletins de vote entre les bureaux de vote et la salle de comptage ou ils étaient interdits d'accès... L'après élection n'a pas été plus facile avec la répression de toute contestation via l'état d'urgence et quelque temps après, l'emprisonnement du challenger. Et ne parlons pas de la Justice qui n'est pas réellement indépendante. Il vaut définitivement mieux être riche et influent en Zambie que pauvre et sans relation...

Difficile pour une démocrate comme moi de devoir assister à l'avènement d'une dictature...

2. Quel est le statut de la femme et peut-on l'améliorer ?

La Zambie est un pays patriarcal comme l'était la Belgique jusque dans les années 60. Les rôles sociaux des hommes et des femmes y sont clairement définis : les femmes doivent s'occuper de la maison et des enfants (même si elles travaillent full time) et les hommes doivent pourvoir aux besoins du ménage. Mais ce n'est pas tout à fait comme cela que cela se passe dans les villages ou si l'homme est sans emploi. Dans ce cas, c'est la femme qui tache, par des petits boulots ou l'agriculture, de gagner quelques Kwachas pour nourrir sa famille. Il est « normal » que l'homme ne fasse rien, boive avec ses copains et aient des maîtresses (bonjour le Sida !). De plus, la violence au sein de la famille est récurrente et ce malgré les campagnes de lutte contre la violence envers les femmes. Quelques chiffres de UN Women ? Lifetime Physical and/or Sexual Intimate Partner Violence : **43 %** ; Physical and/or Sexual Intimate Partner Violence in the last 12 months : **27 %** ; Child Marriage : **31 %**

Alors oui, il y a encore beaucoup de travail ! Et sans doute faudrait-il commencer par le commencement c'est-à-dire une éducation de qualité et réellement gratuite. Aujourd'hui, de nombreuses familles n'arrivent pas à envoyer tous leurs enfants à l'école faute de pouvoir payer les school fees. Elles doivent faire le choix compliqué de qui ira à l'école et combien de temps ou de différer l'entrée à l'école des plus jeunes. De plus, les classes sont surabondées : jusqu'à 80 ou 100 enfants par classe ! Et compte tenu du trop peu d'écoles, les enfants ne vont en classe que le matin ou l'après-midi.



3. *En Belgique de plus en plus de voix s'élèvent pour dire que les ONG maintiennent les pays dans la pauvreté à cause de l'assistanat.*

La coopération au développement est complexe. D'un côté, les pays développés, les grandes organisations internationales, les ONG humanitaires ont le bel idéal de mettre en place un monde plus égalitaire, plus harmonieux ou d'intervenir en cas d'urgence. Ils se sont engagés dans des programmes visant à soutenir la santé, l'éducation, le transport et le commerce, les droits humains, etc. Et les pays en développement apprécient d'être soutenus dans leurs efforts de mettre à disposition de leur population routes, ports, écoles, hôpitaux, etc.



Mais d'un autre côté, on peut se demander si cela n'est pas le fait des pays développés qui, se sentent coupables du fait colonial ou veulent protéger leurs intérêts économiques dans les pays émergents ou encore veulent contenir le flux migratoire.

Des voix s'élèvent pour dénoncer l'inefficacité des programmes mis en place et la dépendance qu'engendre la politique d'aide. En 2009, l'économiste zambienne Dambisa Moyo à qui on demandait si l'aide publique au développement aide vraiment l'Afrique, répondait par un non catégorique dans son livre *L'Aide fatale : les ravages de l'aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*.

Pour certains, l'aide publique au développement est d'abord un business qui fait vivre des dizaines de milliers de fonctionnaires internationaux et nationaux, une myriade de consultants et d'entreprises mais aussi de nombreux fonctionnaires et employés locaux. Pour d'autres l'effet le plus pervers de l'aide publique au développement concerne la classe politique des pays bénéficiaires. L'aide est en effet une assurance tous risques pour leur incurie. Pourquoi s'efforcer d'établir des politiques publiques et assainir les finances publiques quand la communauté internationale vole toujours au secours des mauvais élèves ?

Personnellement, j'ai été frappée de constater que la jeune génération africaine –et zambienne - aspire à un discours de responsabilité. Ces jeunes bien éduqués et formés parfois dans des universités européennes ou américaines considèrent que les richesses (matérielles et humaines) de leur pays sont suffisantes pour en assurer le développement. « Non, disent-ils, nous n'avons plus besoin de l'aide internationale, nous n'avons plus besoin de cette dépendance ! »

Cette réaction serait-elle due à la très forte présence des chinois en Zambie ?

C'est vrai que la forte présence des chinois en Afrique –et en Zambie- a de quoi inquiéter ! En effet, les gouvernements n'hésitent pas à emprunter à la Chine des sommes importantes en vue de financer des grosses infrastructures telles que aéroports, routes, hôpitaux, etc. que des entreprises chinoises s'empressent de construire et ce dans un système de gré-à-gré, sans appel d'offre international, grâce à la complicité des dirigeants locaux. Puis arrive le jour où l'emprunt doit être remboursé. N'arrivant pas à faire face, les chinois proposent que le remboursement se fasse en terre, bois, barrage, société d'électricité, TV publiques et autres. Plus de 10.000 entreprises chinoises sont implantées en Afrique. L'Afrique n'est plus tout à fait aux mains des africains. Et les européens sont devenus aujourd'hui des petits acteurs face au géant chinois...



4. Pour faire un safari, la Zambie est-elle une destination séduisante ?



La Zambie est un pays où on circule en toute sécurité et les zambiens sont particulièrement accueillants. Le pays est encore parfaitement préservé du tourisme de masse. Ici, pas d'autocars ou de méga-octets, mais des lodges charmants. Parmi les trésors à découvrir, on trouve les Chutes Victoria qui est une des 7 merveilles du monde et les plus beaux parcs nationaux d'Afrique. Ils sont exceptionnels car les lodges et bush camps ne sont pas clôturés. Les animaux y sont donc chez eux et nous, les humains, sommes les intrus. Nous allons en brousse en moyenne une fois par mois et on ne se lasse pas ! Lors de notre dernière escapade dans le South Luangwa National Park, j'ai vu lions, éléphants, léopards, girafes, lycaons, singes, ... A faire, A voir, de toute urgence !!!

Zambie :

Capitale : Lusaka

Superficie : 770 243 km² soit 25 fois la taille de la Belgique

Population : 16 880 000 habitants

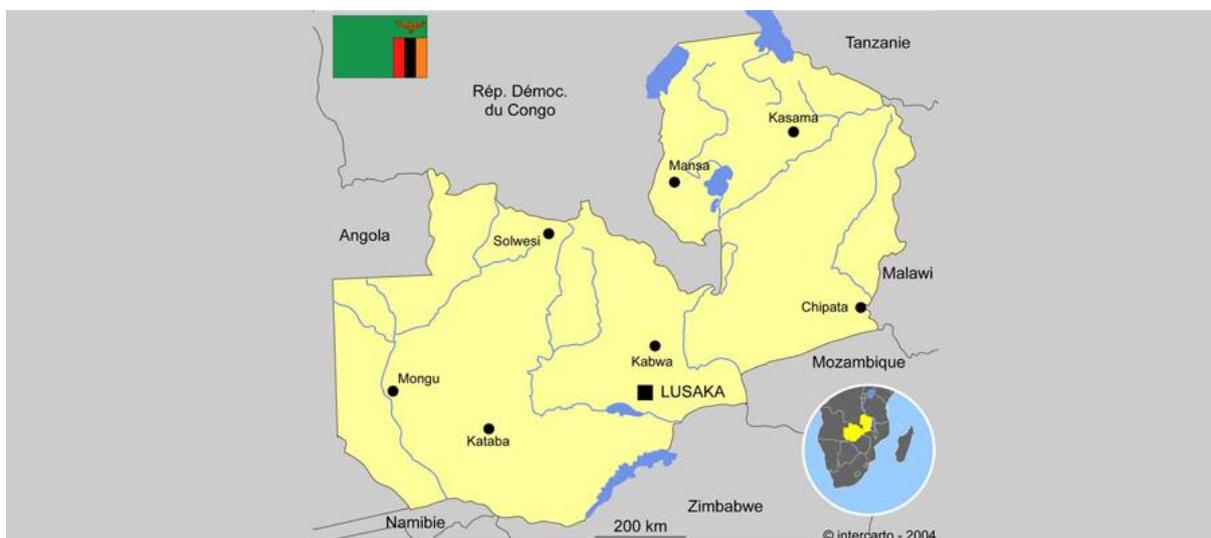
Espérance de vie : 54,60 ans

Indice de fécondité : 5,5 enfants/femme

Langue officielle : anglais

Monnaie : Kwacha

Religion officielle : Chrétienne





Histoire d'un ancêtre : Pierre César Marquis de Sercey, contre-amiral sous la Révolution (1792 – 1794)

Suite et fin

Par **Bernard de Lovinfosse** (*Nadine x Xavier de Lovinfosse*) Historien

Du fait de la rareté des officiers français d'expérience disponible à la marine française, Sercey passe très vite au grade de contre-amiral qu'il conserve jusqu'en 1814. Durant sa fonction, il se distingue à Saint-Domingue lors des troubles qui ont suivi la révolution française et dans les mers des Indes où il affronte avec une poignée de vaisseaux la puissante marine anglaise afin de sauvegarder le peu d'intérêts que la France y possède encore.



Vaisseau L'Eole

Par décret du 1er janvier 1793, il est élevé au rang de contre-amiral et reçoit le commandement du vaisseau *L'Eole*. En collaboration avec le contre-amiral de Cambis, il a pour mission de naviguer vers Saint-Domingue, de prendre le commandement des forces navales françaises stationnées dans les Antilles et de ramener en France tous les bâtiments battant pavillon français navigant dans ces mers. Au printemps 1792 les révolutionnaires français au pouvoir en France cherchent à exporter la révolution en proclamant par un décret du 4 avril l'égalité raciale entre les colons

blancs et les populations de couleurs dans ses colonies. Les tensions commencent avec l'arrivée à Saint-Domingue du général et propriétaire terrien François-Thomas Galbaud du Fort (1743-1801) envoyé à l'origine pour protéger cette colonie. Pendant ce temps, les commissaires Léger Félicité Sonthonax (1763-1818) et Étienne Polverel (1742-1795), arrivés sur place avec Sercey en juillet 1792 entendent mettre en application ce décret. Installé comme gouverneur général Galbaud s'oppose à ce décret, contraire aux intérêts des colons français mais les deux commissaires le font arrêter et emprisonner sur un de ses bateaux¹. De son côté Sercey a réuni en juin 1793, 150 bateaux de commerce stationnés près des côtes de Saint-Domingue mais les commissaires leur interdisent de prendre le large sans un ordre venu de France².

¹ https://rbsc.library.nd.edu/finding_aids/und:n583xs58420, vu le 21/11/2018.

² ARNAULT (A. V.), JAY (A.) et JOUY (E.), e. a, *Biographie nouvelle des contemporains ou dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la révolution française ont acquis la célébrité, par leurs actions leurs écrits leurs erreurs ou leur crime, soit en France, soit dans les pays étrangers*, tome 19, san-thou, Paris, 1825, p. 142-145. Voir SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE, *Fonds Marine. Campagne. Inventaire de la sous série Marine BB4*, t. 1., Vincennes, 2010, p. 53, consultable sur :



Craignant pour sa famille établie sur place³, Sercey fait tout ce qui est en son pouvoir pour contrer les mesures de ces commissaires qui le mettent hors la loi mais le soutien de son équipage rend cette mesure sans effet. Galbaud veut tenter un coup de force sur le Cap Français avec ses troupes disponibles à partir de ces bateaux afin de déposer ces commissaires. Sercey fait tout pour l'en empêcher de peur que les marins sur place et les colons subissent les conséquences d'un bombardement du port. Après un premier assaut le 20 juin 1793 ils parviennent à prendre l'arsenal de la ville mais les commissaires s'enfuient avec leurs partisans et provoquent une révolte des noirs contre les colons français. Débordé par le nombre, Galbaud ne peut que rembarquer sur les navires avec ceux des colons qui parviennent à trouver refuge sur les bateaux, avec leurs effets personnels et leur famille fuyant les rebelles qui mettent la ville à sac. Sercey fait d'abord limiter l'incendie qui ravage le port afin qu'il n'affecte pas les bâtiments qui y sont ancrés puis, sur insistance des capitaines des navires marchands, fait évacuer du port tous les navires qui y sont stationnés. Comme les capitaines des navires marchands français lui font savoir ne pas disposer d'assez de provisions pour convoyer tous ces gens vers la France, Sercey fait diriger ses navires vers Norfolk où il les fait ancrer dans la Baie de Chesapeake⁴. Sur son insistance, la population américaine fait bon accueil aux rescapés.



Baie de Chesapeake

Il part ensuite pour Philadelphie rencontrer l'ambassadeur français où il arrive le 14 juillet. Lui faisant part de la situation le citoyen Genet estime l'escorte insuffisante pour convoyer jusqu'en France. Sur consultation de Sercey, les capitaines lui expriment leur désir de rentrer et de solliciter une autorisation de la France, ce que l'ambassadeur français essaie d'obtenir. Toutefois, la baie étant peu sûre, Sercey décide de lever l'ancre avec dix navires dont celui où est logé Galbaud pour faire route vers New-York.

Arrivé sur place le 2 août 1793, il fait rédiger un rapport au ministre de la marine Jean Dalbarade (1743 – 1819), dans lequel il explique les raisons pour lesquelles il n'a pu que tardivement prendre la mer avec tous ces navires qui se trouvent en si triste état et l'empêchement qui lui a été fait par les commissaires d'escorter les navires marchands hors des ports de Saint-Domingue, ce qui a entraîné pour eux la perte de leurs cargaisons⁵.

Genet souhaite trouver un usage de ces forces navales en attendant des nouvelles de France mais l'équipage du *Jupiter*, excité par Galbaud et sa clique, entend rentrer en France afin que soit tiré au clair tant la conduite de ce général que de leur commandant, le contre-amiral de Cambis. N'ayant manifestement plus d'autorité sur son équipage, Cambis obtient de Genet d'être démis du

https://francearchives.fr/en/file/2e36505baa9ff597e366af22c29e040378f0779c/FRSHD_PUB_0000226_01.pdf, vu le 25/11/2018. Voir également ARCHIVES DE LA DEFENSE, Fonds Marine, 3 Station des îles sous le Vent, Minute de la lettre de la Commission de la Marine et des Colonies aux contre-amiraux Sercey et Cambis, 14 floréal an III. SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE, *Fonds Marine. Campagne. Inventaire de la sous série Marine BB4*, t. 1., Vincennes, 2010, p. 54. ID, 4. Bâtiments en mission aux Etats-Unis, lettres adressées à la Commission de la Marine et des Colonies par le contre-amiral Sercey, 16 floréal an III.

³ Voir supra.

⁴ SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE, *Fonds Marine. Campagne. Inventaire de la sous série Marine BB4*, t. 1., Vincennes, 2010, p. 53, consultable sur :

https://francearchives.fr/en/file/2e36505baa9ff597e366af22c29e040378f0779c/FRSHD_PUB_0000226_01.pdf, vu le 25/11/2018.

⁵ https://rbsc.library.nd.edu/finding_aids/und:n583xs58420, vu le 21/11/2018.



commandement de ce vaisseau en faveur du capitaine Bompard. Alors qu'une mission était convenue près des côtes américaines pour l'escadre du contre-amiral de Sercey, Bompard se sépare de l'escadre pour rentrer en France⁶. De même, Sercey se voit contraint sous la pression de son équipage et au vu de l'état de son navire, de faire mettre les voiles vers Brest⁷.

Parmi les rescapés figure sa belle-sœur Marie Louise de la Buissonnière, veuve de son frère Jean-Baptiste qui s'établit avec d'autres français à Philadelphie où elle meurt en 1803 sans enfant⁸.



Sercey rentre en France avec *L'Eole*. Il débarque à Brest le 11 novembre 1793. Il écrit le 25 décembre au Comité de Salut Public un rapport détaillé sur son action à Saint-Domingue durant les troubles de 1793, se défendant de sa fidélité aux autorités établies et de son attachement à la sécurité des personnes⁹. Cela n'empêche pas le Comité de le démettre de ses fonctions et de l'arrêter, à cause du fait qu'il est noble. Il a hérité depuis 1791 du titre de marquis porté par son père étant donné que tous ses frères sont décédés sans héritiers masculins. Il est conduit à la prison Luxembourg et en sort avec la chute de Robespierre le 27 juillet 1794 pour être réintégré dans ses fonctions dans la marine sous le Directoire avec le ministre Truguet¹⁰. *Fin*

A paraître prochainement : *Vous connaissez, bien entendu, Hergé et son petit reporter l'illustre Tintin. Imaginez-vous que voici 210 ans, notre ancêtre Raymond a vécu, avant l'heure, une aventure remarquable. Agé de 19 ans à peine, il a décidé de traverser, seul, la France troublée par les guerres pour atteindre après 3 mois la cité phocéenne. Ce périple destiné, entre-autre, à améliorer ses connaissances dans l'élevage du mouton mérinos réputé pour la qualité de sa laine, il en fait le compte rendu méticuleux quasi quotidiennement dans un petit carnet de voyage. Ce carnet est en cours d'édition. Vous en lirez tous les détails pratiques dans le prochain Journal des Biolley de mars 2020.*

⁶ « ...mais malheureusement un homme que J'ai connu trop tard a fait avorter par ambition ou par l'étroitesse et la méchanceté de son esprit ainsi que vous le verrés par le rapport un projet que le patriotisme le plus pur avoit conçu. Cet homme est Bompard, Il s'étoit distingué sur l'Embuscade dans un combat contre le Boston, et J'avois cru devoir lui faire donner le Commandement du Jupiter vacant par la demission du Contre Amiral Cambis; mais, enivré de son premier Succès, persuadé qu'en france il seroit couvert de Lauriers, mécontent de l'amérique ou cependant il avoit été comblé de bonté et entraîné par d'autres sentiments peu délicats ». To Thomas Jefferson from Edmond Charles Genet, 16 November 1793," Founders Online, National Archives, last modified June 13, 2018, <http://founders.archives.gov/documents/Jefferson/01-27-02-0352>. [Original source: The Papers of Thomas Jefferson, vol. 27, 1 September–31 December 1793, ed. John Catanzariti. Princeton: Princeton University Press, 1997, pp. 385–387. Sur cet événement, voir également : <http://jefferson3volumes.princeton.edu/?q=content/thomas-millet-george-washington-20-august-1793>, vu le 25/11/2018.

⁷ BARDIN (Pierre), art. « 1793. Le contre-amiral de Sercey au Comité de Salut Public » dans *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*, n°154, décembre 2002, p. 3688.

⁸ Art. « Réponses » dans *Généalogie et histoire de la Caraïbe*, n°142, novembre 2001, p. 3338.

⁹ BARDIN (Pierre), art. « 1793. Le contre-amiral de Sercey au Comité de Salut Public » dans *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*, n°154, décembre 2002, p. 3687 à 3689.

¹⁰ Comte Laurent Jean François de Truguet (° Toulon 10/07/1752 – y + 26/12/1839), officier de marine français, amiral, ministre de la marine en 1797 et ambassadeur de France en Espagne. BAUER (Paul), *Deux siècles d'histoire du Père-Lachaise*, Paris, Mémoires et documents, 2006, p. 755.



Nouvelles du pays de Liège et Verviers

Notre cousin **Jean** suit activement l'évolution de la rénovation de l'Hôtel de Biolley par les autorités de la ville de Verviers. Voici sa communication :



Chères Cousines, Chers Cousins,

En lisant cette lettre de la Fondation Roi Baudouin, vous apprendrez le statut de l'Hôtel de BIOLLEY. (Voir ci-après)

Nous devons nous féliciter de celui-ci et de l'acquisition par la Fondation Roi Baudouin grâce à l'intervention d'un donateur (ou donatrice) citoyen(ne) de la ville.

Quand il était dans des mains privées, il était devenu un atelier de carrosserie, dans un état désastreux.

La ville, bénéficiaire, a établi un projet ambitieux d'y installer son musée principal et l'emplacement de ses archives historiques, et des travaux conséquents ont été entrepris, puis, depuis plusieurs années, interrompus.

J'estime que notre Association familiale doit agir pour l'aboutissement de ce projet. Comment ? En activant nos relations auprès d'historiens, de passionnés de la famille royale, de la conservation des domaines historiques, de l'ASBL Monuments et Sites, qui peuvent avoir de l'influence.

Il y va du passé de notre famille, et il faut mettre en valeur notre ancêtre Raymond qui y a accueilli pour son entrée en Belgique la future Reine Marie-Henriette le 20 Août 1853 (après trois autres visites du roi Léopold I, dont deux dans l'hôtel les 21/22 .09.1833 lors de la visite aux provinces méridionales et des 17/18.07.1843 lors de l'inauguration du chemin de fer Verviers-Anvers) . Rôle plus que local, mais national.

La ville de Verviers a mis au rancart la réhabilitation de l'hôtel (cf. sur son site "grands projets") et il convient de l'interpeller .

La Région wallonne -Mr Freddy JORIS, directeur de l'institut du Patrimoine Wallon - m'a affirmé que le budget consacré au théâtre (en décomposition) était distinct de celui de l'hôtel - futur musée principal de la ville. Alors, quoi ? Or, en prenant en comparaison la ville de LENS (en France), l'investissement devrait être rentable.

Si vous avez des idées, connaissances ou relations à ce sujet, merci de m'en faire part, et merci de vos commentaires.

Votre cousin **Jean**.



Fondation Roi Baudouin

FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Agir ensemble pour une société meilleure

Vicomte Jean de Biolley
Xhéneumont 8
4651 Battice

NOS RÉFÉRENCES
DA/IC/810520

CONTACT E-MAIL
allard.d@kbs-frb.be

CONTACT TÉL.
+32-2-5490242

Bruxelles, le 10/4/2012

Monsieur,

Merci de votre lettre du 2 avril.

L'hôtel de Biolley a été acquis en lots successifs par la Fondation Roi Baudouin à l'initiative du « Fonds Summa Villa » créé en son sein par une personne de Verviers souhaitant garder l'anonymat.

L'objet de ce Fonds est en effet la protection du patrimoine historique, mobilier et immobilier, de Verviers.

L'hôtel a été cédé à la Ville de Verviers par bail emphytéotique afin de permettre à la Ville d'y déployer ses collections muséales. Les espaces industriels à l'arrière de l'hôtel hébergeront les archives historiques de la Ville.

Un auteur de projet a été désigné par la Ville.

Bien évidemment je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Avec toute ma considération.

Dominique Allard
Directeur



Journées du Patrimoine Wallon 7 et 8 septembre 2019.

Visite de l'Hôtel de Biolley ! Si vous n'avez pas encore visité notre illustre hôtel ou désirez le revisiter, c'est une excellente opportunité !

« Pour information. L'hôtel est (à nouveau) repris dans la brochure des journées du patrimoine de ce week-end des 7/8 septembre 2019, mais RIEN n'est envisagé pour la poursuite de sa rénovation, et même ignoré par la ville dans son plan de redressement quinquennal !

Je vais écrire à la Fondation Roi Baudouin (nu-proprétaire) que je trouve bien passive à ce sujet

(Se contentant du statut juridique accordé à l'immeuble).

Je vais me rendre à cette visite guidée, pour apprendre pourquoi l'entreprise qui a apporté la fortune aux BIOLLEY a déserté la cité... »

(Information transmise par cousin Jean)

VERVIERS / VERVIERS

Circuit - La dynastie de Biolley... et après ?

La famille des vicomtes de Biolley a occupé la ville territorialement et politiquement. Au profit de la postérité verviétoise, des traces indélébiles de leurs passages sont disséminées dans le large quartier de Sommeleville. Par les petites rues, vous découvrirez les initiatives des Biolley en faveur des ouvriers, bâtiments restaurés et réaffectés : les Grandes Rames, les écoles, des maisons dont l'histoire est liée à la famille. Vous apprendrez aussi pourquoi l'entreprise qui a apporté la fortune aux Biolley a déserté la cité...



 **Circuits guidés** : sam. et dim. à 14h (2h).

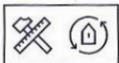
 **Place Sommeleville 40, 4800 Verviers**

 087 30 79 26

 info@paysdevesdre.be

 www.paysdevesdre.be

 MT du Pays de Vesdre et AGAV





30e anniversaire pour le long-métrage "Australia" qui a marqué la région verviétoise

« A la fin des années 80, le film "Australia" a marqué la région verviétoise. Réalisé par Jean-Jacques Andrien, ce long-métrage de 118 minutes parle du déclin de la laine au milieu des années 50.



Les acteurs principaux avaient pour nom Jeremy Irons, Fanny Ardant, Tcheky Karyo et Agnès Soral. Mais le cinéaste avait engagé de nombreux figurants verviétois. 30 ans après, ils ne sont pas près d'oublier le tournage. Les avis sont unanimes, l'expérience de figurants dans Australia restera gravée dans les mémoires.

Le trentième anniversaire de la sortie du film "Australia" fera l'objet de plusieurs activités coordonnées par la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre. Parmi les activités proposées, il y aura bien sûr la projection du film. Cette projection aura lieu le 4 et 5 octobre au cinéma Versailles à Stavelot. Dès demain, dans le parc de l'Harmonie à Verviers, un concert année 50' sera donné à 20 heures. Il y aura aussi une exposition de photos et du matériel du tournage, des conférences, des visites guidées des lieux du tournage et bien plus encore. Retrouvez le programme complet sur australiaverviers.be. »



Les Biolley passions

La passion des chevaux

(1)



Damien (*fils de Etienne x Monique Gilliot, frère de François, Baudouin, Hervé, Caroline*) passionné d'attelages. 59 ans, célibataire, IT Manager d'un parc informatique de 14 magasins Copy Centers. Il répond à nos questions.

Qu'est-ce qu'un attelage ?

Un attelage est composé d'une voiture tirée par des chevaux, des ânes ou des poneys. Pour ma part, je préfère les chevaux car ils sont plus puissants, résistants et obéissants. Un attelage est composé de 1 à 5 chevaux en général et plus pour des cérémonies royales. Le choix de la race des chevaux se fait en fonction de type d'attelage (voir plus loin) mais aussi suivant

- Le goût du propriétaire
- La grandeur de la voiture
- La couleur de leur robe, par exemple 4 chevaux blancs avec une voiture de collection est du meilleur effet

Les chevaux seront adaptés à la taille des voitures ou l'inverse ; on ne place pas de grands chevaux devant une petite voiture...

Tous les chevaux peuvent être attelés, mais certaines races ont des prédispositions particulières à cette discipline. Certains attelages, peuvent présenter une combinaison étonnante de chevaux. Les chevaux d'un attelage ne sont pas toujours de la même race, mais la combinaison doit être cohérente, pas de petits et de grands chevaux sur le même attelage.

Trois types d'attelages différents :

Attelage de loisirs



La voiture n'est pas très confortable, souvent décapotable et tirée par un ou deux chevaux. Ceux-ci avancent au pas ou au petit trot mais ne doivent pas avoir de grande endurance.



Attelage de sport



Un attelage de compétition est composé d'une voiture, d'un, deux ou quatre chevaux et d'un meneur aidé par des grooms. Les voitures utilisées sont modernes et en aluminium. Elles sont dédiées spécifiquement à ce sport ou éventuellement elles peuvent servir de voiture d'entraînement. Elles sont munies de freins à disque et toujours des modèles à 4 roues.

L'important pour le meneur est de conserver la maîtrise de son attelage. Le parcours à réaliser doit être réalisé en un minimum et maximum de temps très serré et comporte des obstacles.

Attelage de concours – tradition



Pour la mise en évidence d'un bel équipage, le site du concours doit être adapté aux besoins. Ainsi ces concours se déroulent sur des sites présentant un intérêt historique ou touristique, soit dans des grands parc de châteaux privés ou appartenant à l'État, ou des lieux replaçant les équipages dans un contexte naturel à la campagne et en ville.

Un concours d'attelage de tradition se compose en général de quatre parties : La présentation, le routier, la maniabilité et la remise des prix.

Autres formes d'attelages



Attelage en solo



Attelage en pair



Attelage en tandem



Attelage en team



Comment est née cette passion ?

Depuis que j'étais petit, j'ai toujours eu des allergies aux chevaux, poussières et autre (asthme) ; je ne pouvais donc pas approcher des chevaux chez mon grand-père maternel qui avait un élevage. Par contre, mon arrière-grand-mère paternelle, madame François de Biolley, née Eugénie de Donea de Hamoir, attelait avec 4 chevaux.



Eugénie de Donea

Depuis 2004, je me rendais chez un de mes cousins qui habitait dans les environs de Tongres. La propriétaire du château y menait des attelages de tradition qui me fascinaient, malgré mes allergies toujours présentes. Un jour, la propriétaire me proposa de faire équipe avec elle. Elle menait les chevaux et moi, j'étais passager-aidant. Elle pansait et nourrissait les chevaux et moi, j'attelais, dételais et bichonnais la voiture. Nous avons

réalisé de nombreuses sorties ensemble.

Grâce à l'expérience acquise, d'autres propriétaires meneurs m'ont rapidement demandé ma collaboration pour leur sortie.

Comment se présente les concours ?

Cela fait maintenant 15 ans qu'une dizaine de fois par an je participe à des concours de :

- **Tradition-élégance**, en grande tenue d'époque tant pour les chevaux que pour les voitures en défilant devant un jury et suivant un ordonnancement bien précis. Les hollandais en sont très friands. Je vais donc souvent en Hollande.
- **Routier**, où l'attelage doit suivre un parcours fléché en un temps requis dont l'intervalle ne dépasse pas deux minutes. Je tiens le chrono et indique au meneur où il en est. Le but est d'évaluer la capacité du meneur à bien maîtriser ses chevaux. Un parcours de 15 km à réaliser en 1h10' exactement suivant la taille des chevaux. La vitesse des attelages dépendent de type de chevaux ; les ânes étant les plus lents et les grands chevaux les plus rapides.
- **Parcours de dextérité (maniabilité)**, en prairie, où l'attelage doit passer entre des balises. Belle discipline car les chevaux doivent fournir à la fois des accélérations et de gros ralentissements tout en restant très dociles. Lors de cette épreuve, un public est toujours présent, de quelques centaines à plus d'un millier de personne.
- **Des ballades**, même principe que les routiers, mais sans le stress du timing des concours et sans obstacles, à part le pique-nique du midi au milieu d'une prairie mais toujours avec des chevaux et des voitures bien nettoyées. Pour les pique-niques, il n'y a bien sûr, pas de bouteilles, ni de vaisselles en plastique, plutôt de la porcelaine et des carafes en verre.

Petite anecdote

Un jour, nous étions en attelage de dextérité donc au milieu d'un public nombreux. Il faut savoir que les chevaux sont mis à rude épreuve et qu'il faut beaucoup de doigté. Ces parcours sont truffés de surprises inoffensives mais déstabilisantes : coups de sifflets intempestifs, public qui fait du bruit, haut-parleurs crachotant... et le meneur à fort à faire pour tenir ses chevaux. En fin de parcours, voilà qu'arrive, en face, un attelage composé d'ânes et nos chevaux se cabrent immédiatement tant ils détestent leurs lointains cousins.



Nos trois chevaux dont le leader, seul à l'avant de l'attelage, fait demi-tour instantanément. Nous voilà donc avec trois chevaux dont deux dans un sens et un à contre sens. Après quelques ruades et un peu de nervosité, le meneur fait demi-tour et tout revient dans l'ordre. Cela se passe à quelques mètres du public.

Quel est le top des rassemblements d'attelages ?

En Europe sont organisés, de grands concours internationaux d'attelage de tradition. Souvent dans un grand et beau domaine entourant un château. Nous y côtoyons, des anglais, hollandais, français, autrichiens, allemands, ... tous rivalisant d'élégance et de beauté. De gros moyens sont engagés pour assouvir la passion de certains meneurs. Après les différents concours précités, a lieu la remise de prix suivi d'une grande soirée, au château, en grande tenue de soirée. Le champagne coule à flots.

Tous les W-E ne se déroulent pas ainsi mais une fois l'an, cela fait plaisir. Ce qui me plaît le plus c'est de quitter, à la fin de la semaine, les écrans d'ordinateurs récalcitrants et les utilisateurs qui peinent à comprendre les nouvelles applications. Enfin, le grand air et les grands espaces. Une autre discipline moins contraignante mais vivifiante.

Les chevaux, voitures d'attelage, transports et entretiens sont un lourd investissement et demande parfois un très gros budget. Je profite avec plaisir des attelages des autres, ce sont des associations win-win.



Damien en bel attelage !



La passion des chevaux (2)



☛ **Anne-Sophie**, (fille de Xavier (†) x Hélène de Macar), 50 ans et son mari Jean-Frédéric Magis ont deux enfants, Justine et William-Xavier et gèrent ensemble le Centre Equestre de Dolembreux (près de Beaufays). Ils habitent au Sart Tilman.

Qu'est-ce qu'un centre équestre ?

C'est une grande surface qui se partage entre une piste extérieure (carrière de 70mx30m), une piste couverte (manège de 40mx20m), un club House (ou cafétéria) et 35 boxes sous toit. Nous nous occupons nous-mêmes des soins aux chevaux, de leur entraînement et des leçons. Nous avons 2 poneys pour les plus jeunes, 7 chevaux en demi-pension payante et l'autre demi-pension, nous l'assurons en compensation de l'utilisation de ces chevaux pour les cours que nous organisons, et nous avons en plus une vingtaine de chevaux en pension complète.

Comment est née cette passion ?

J'ai toujours aimé les animaux et quand j'étais petite, je jouais avec ma cousine Nathalie Grisard de la Rochette avec des poupées Barbie et nous les faisons monter à cheval. Un beau jour, ma mère m'a proposé de monter en manège et, là, ce fût une révélation : j'ai adoré immédiatement. J'ai communiqué mon enthousiasme à 4 de mes cousines de Macar et ma grand-mère nous a soutenues dans notre projet en nous offrant une leçon d'équitation par semaine. Après des cours en manège, j'ai suivi les formations pour obtenir le diplôme de monitrice niveau 1 ADEPS.

C'est ainsi que j'ai rencontré un charmant moniteur d'équitation qui est devenu mon mari.

Qui fait quoi ?

Fondée dans les années 1960, sur un ancien aéroport, cette école d'équitation est située idéalement sur les hauteurs de Liège, à deux pas de Beaufays. Dans ce centre, nous offrons aux cavaliers et propriétaires de chevaux une infrastructure complète dans une ambiance très familiale. Comme nous sommes tous deux moniteurs ADEPS, nous encadrons des cavaliers de tous âges, de tous niveaux et de toutes disciplines. J'enseigne l'équitation aux jeunes jusqu'à l'obtention de leur « Etrier d'or ». Mon mari met le pied à l'étrier aux





cavaliers désirant pratiquer la compétition et les accompagne jusqu'au plus haut niveau. Chaque année, nous organisons des vacances équestres au Touquet-Paris-Plage. Ce sont 60 personnes et un peu moins de chevaux qu'il faut déplacer, nourrir, loger et occuper pendant une semaine.

Une anecdote

3 de mes 4 cousines et moi-même étions en classe ensemble en secondaire aux Bénédictines à Liège, nous avons décidé de participer dans une épreuve relais inter-scolaire par équipes de deux au Jumping International de Bruxelles. Je montais un étalon très difficile à transporter en camion et pour l'amener à Bruxelles j'avais dû demander un transport individuel en van et mes cousines avaient pu partir en camion. Après plusieurs leçons pour s'entraîner à se passer le témoin relais, nous voilà prêtes pour ce fameux concours. Le transport se passe très bien, l'échauffement également. Ma cousine



Nathalie faisant équipe avec moi décide de sauter en premier. Elle devait franchir 8 obstacles, me donner le témoin et je devais à mon tour franchir 8 autres obstacles. Malheureusement, elle s'est fait éliminer sur l'obstacle numéro 7 ... résultat... je n'ai pas pu sauter un seul obstacle ! Que de déménagements pour rien ! Et quelle déception !

Conclusion

En plus, nous organisons plusieurs stages au sein du Centre Équestre. Nous vivons tous deux notre passion et en sommes très heureux.



Justine en compétition



William-Xavier en compétition



Divers



Dimanche 19 mai 2019



Les Biolley y participaient. Voici leurs résultats :

Humbert	51 ans	1 h 47'
Marco	22 ans	2 h 09' (<i>fils de Philippe</i>)
Tanguy	77 ans	2 h 25'
Marie	39 ans	2 h 26'. (<i>Marie Senioutovitch x Olivier, fils de Joël</i>)

Toutes nos félicitations aux Biolley qui ont porté haut et fort les couleurs et la réputation de notre belle famille. Pourquoi pas un team « Run for de BIOLLEY » ?

Il est fort probable que d'autres membres de notre association aient participé à cette compétition mais le moteur de recherche des 20 km ne permet pas une sélection de parentés. Si vous y étiez, faites-vous connaître !

Soyez nombreux à y participer l'année prochaine. Entraînez-vous dès maintenant !

Humbert (Tel 0486 797 283) propose des courses d'entraînement dans la forêt de Soignes. Voilà le coach qu'il vous faut.



Marco



Humbert



Intéressante découverte

Le 9 juillet 2019 Stanislas nous a communiqué via Facebook l'intéressante découverte qu'il a faite à Sallanches durant ses vacances. Un grand merci pour ces précieuses informations.



La Croix du Pauvre
En 1750, François Biolley fait ériger une croix à l'endroit où il avait pris la décision de quitter son village natal pour s'en aller tenter sa chance à l'étranger. Cette croix, dite la « Croix du Pauvre », est située sur l'ancien chemin qui reliait le Rosay au Béranger, au cœur même de la forêt. Ajoutons encore que François Biolley qui plus tard émigra en Belgique où il s'enrichit dans le commerce, fit don à l'église Saint-Jacques de Sallanches, d'une belle chasuble blanche et d'un ostensor ; ils font aujourd'hui partie du trésor de la Collégiale. Il offrit aussi à l'église une relique...

Une vidéo à regarder absolument sur notre site :

<https://www.debiolley.be/histoire/>



Comment préserver le patrimoine familial ?

« Transmettre son patrimoine, le préserver et le protéger » sont des termes très souvent lus et entendus dans le cadre de la disparition de l'un ou l'autre être cher et lors d'héritages.

Ce dont je souhaite vous faire part ici est un peu différent.

Plusieurs membres de notre famille souhaitent éviter que des objets familiaux, n'ayant souvent que peu de valeur marchande, ne soient saisis ou revendus en brocante ou en salle de vente publique après leur décès. La solution consiste à donner l'objet à notre asbl familiale, qui par le biais de l'établissement d'un document officiel, en devient nu-propriétaire. Particularité de cette disposition, le donataire usufruitier peut continuer à en profiter, voir même décider d'un faire profiter un autre membre de la famille.

Pratiquement parlant, comment ça marche ?

L'un d'entre nous dispose d'un portrait d'ancêtre (ou d'un proche, encore vivant, pourquoi pas), un objet armorié, un objet attaché à l'un des membres de la famille... Cette personne contacte alors le responsable de notre association qui établira un document officialisant la donation à notre association. Le responsable y apposera le cachet familial et lui attribuera un numéro. Toute cette administration étant reprise dans un fichier centralisant l'ensemble des objets donnés. Le donataire usufruitier décide alors de garder l'objet chez lui ou de le déposer chez l'un de ses enfants, neveux, ...ce qui est également écrit sur le document de donation. A son décès, l'objet est protégé, les héritiers ne pourront pas le vendre : il reste dans la famille.

Ce dépôt d'objet se fait également jusqu'à la mort du dépositaire ou s'il souhaite s'en débarrasser, il devra le rendre à notre association qui le proposera à quelqu'un d'autre ou, même, pourra le mettre en prêt temporaire dans un musée, exposition, ...





Mesures conservatoires

Il faut peut-être préciser qu'un des devoirs du dépositaire sera d'entretenir l'objet en question, le faire éventuellement restaurer et de l'entreposer de manière à éviter toute dégradation et donc, ni dans une cave humide ni dans un grenier où les souris se régaleront des pages du livre historique.

Légalité de l'acte de donation

Cette démarche des donations est tout à fait légale et le document à compléter a également fait l'objet de toute l'attention de Ferdinand Nève de Mévergnies, notaire honoraire.

Conclusion

En deux mots et en conclusion, il a donc lieu de considérer la donation comme une mesure de protection. Il ne vous reste plus qu'à faire le tour de vos « trésors » pour voir si vous souhaitez « protéger » l'un ou l'autre de vos objets familiaux. L'asbl vous en remercie d'avance ... et vos aïeux probablement aussi.

Cette pratique de donation avec usufruit réservataire est couramment utilisée par l'Asbl Famille Nève de Mévergnies comme décrit dans l'article paru dans Florescit n° 61 de 2017 sous la plume de Fleur de Changy, rédacteur en chef et éditeur responsable et avec son autorisation.

Eric





Courrier des lecteurs

Everard x Marie-Amélie Huyghebaert (frère de Humbert): Bravo pour cette première édition du Journal des Biolley. Nous sommes ravis et Audrey (Costa-Rica) aussi.

Viviane x Didier Peers de Nieuwburgh : Mon père Jacques est le fils de René et non pas Joseph. Bravo pour cette belle initiative du journal de famille et félicitations aux rédacteurs et au nouveau conseil d'administration pour tout ce que vous faites pour la famille.

Humbert (Eric x Nicole de La Vallée Poussin): Juste un petit mot de félicitation et d'encouragement pour la première parution du nouveau journal Biolley. Bravo aux efforts pour en réaliser une mouture et un contenu tout à fait intéressants !

Inès (Iwan(†) x M-L Le Maistre d'Anstaing(†) : Cette Newsletter est vraiment très sympa ! Elle crée du lien, est résolument positive et est la preuve du beau dynamisme du nouveau board. Bravo !

Jean (père de Frédéric et William) Note à la rédaction : l' hôtel ne se situe pas en plein centre de Verviers et le pays de Liège et de Verviers n'est pas doux .. Cf. JOURNAL n°1 -décembre 2018.

Joël (frère de Tanguy) concernant l'article s/les armoiries de la famille, dans la dernière « newsletter », je peux apporter les précisions suivantes :

Des contacts que j'ai eus et conserve avec la Présidente de Communauté (Bourgmestre) de Burtigny, près de Lausanne, (Canton de Vaud dont fait partie le hameau du « BIOLLEY »), j'ai pu reconstituer ce qui pourrait être la base de la création de nos armoiries.

Elles sont en fait les mêmes que les anciennes armoiries du Canton de Vaud, à ceci près :

On a remplacé un ours par un lion, et le fond de l'écu porte les couleurs de la Bavière, d'où émerge une partie de la famille au 18^e siècle, venant de Savoie et initialement de Burtigny.

La tour et l'étoile font partie des anciennes armoiries du canton de Vaud.

Nous sommes attendus les bras ouverts à Burtigny. On y serait enchanté de nous connaître.

Bien à vous.

(NDLR Ceci mériterait une étude plus approfondie car il a toujours été dit que le berceau des Biolley était à Sallanches. D'autre part, les armoiries complètes des Biolley mériteraient un lifting car elles paraissent un peu désuètes. Des amateurs ?)



Echos de nos Familles



Maxime, né le 10 avril 2019 chez *Roland x Alexia van Zuylen*.



Raphaël de Vuyst, fils de *Rolande (†) x Pierre-Michel de Vuyst*, prestation de serment de notaire le 10 mai 2019.

Madeleine, fille de *Gauthier x Kathleen del Marmol*, fiancée avec Gondran de Dorlodot.



Nicolas, fils de *Everard x Marie-Amélie Huyghebaert*, diplôme de comptable et master en gestion d'entreprise UCL, juin 2019.



Alexandre, fils de *Everard x Marie-Amélie Huyghebaert*, diplôme d'ingénieur du son IAD, juin 2019



Humbert x Sylvie Verbruggen, mariés le 29 juin 2019.

Félicitations à tous pour ces bonnes nouvelles !

Vous aussi, cher cousin-cousine, communiquez-nous les évènements de votre branche. C'est gratuit et gagnerez à être connu-e.



Nos réseaux sociaux

LE SITE WEB

<https://www.debiolley.be>

Chers cousins, chères cousines

Un site sur la famille Biolley est en ligne. Il existe une partie publique ainsi qu'une partie privée. Je vous invite à le consulter de temps en temps.

Le CA souhaiterait que vous soyez en ordre de cotisation pour accéder à la partie privée du site.

Pour la partie privée, il faut demander l'accès via le site.

Dans la partie publique, vous trouverez des articles sur l'histoire de la famille.

Chaque document est téléchargeable.



ASSOCIATION FAMILIALE
DE LA MAISON BIOLLEY

ACCUEIL
L' ASBL
GALERIE
LE JOURNAL
HISTOIRE
WHO'S-WHO
FAF
CONTACT

HISTOIRE: DES HOMMES ET DES FEMMES



Raymond de Biolley
(1789-1846)



Amiral de Cercey (1755-1836)



Marie-Anne de Biolley



1951



1951

Modifier



Une première Européenne
par Jean Brasseur



L'église Saint-Remacle à Verviers



Ferme Biolley à Maison-Bois



Ferme de Maison-Bois
Eglise aux Hermines

Ferme Biolley à Maison-Bois



Dans la partie privée (accès via code d'accès donné par Benoît), vous trouverez entre autres le journal des Biolley ainsi que les lettres (anciens journaux).

Chacun de ces documents est téléchargeable.



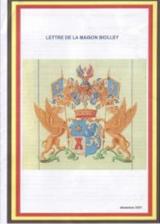
ASSOCIATION FAMILIALE DE LA MAISON BIOLLEY

- ACCUEIL
- L' ASBL
- GALERIE
- LE JOURNAL
- HISTOIRE
- WHO'S-WHO
- FAF
- CONTACT

LE JOURNAL DES BIOLLEY



N°1 décembre 2018



Lettre n° 9
Décembre 2007



Lettre n°7
décembre 2006



Lettre n° 6
Juin 2006



Lettre n°5
Décembre 2005



Lettre n°4
Juin 2005

Comme vous l'apercevrez, des lettres sont manquantes. Si celles-ci sont en votre possession, veuillez me les faire parvenir (Baudouin – info@debiolley.be). Toutes connaissances et souvenirs sont les bienvenus.

Dans une autre page, des photos de biens familiaux qui ont marqué notre histoire sont affichées.



ASSOCIATION FAMILIALE DE LA MAISON BIOLLEY

- ACCUEIL
- L' ASBL
- GALERIE
- LE JOURNAL
- HISTOIRE
- WHO'S-WHO
- FAF
- CONTACT

Publications et biens familiaux



Le festin de Noël aux 188 marteaux
laquelle



la fiancée de Léopold II a
signé lors de son entrée en
Belgique



Les Biolley et la révolution industrielle
Par Tanguy de Biolley



Marque de fabrication de la maison
François de Biolley



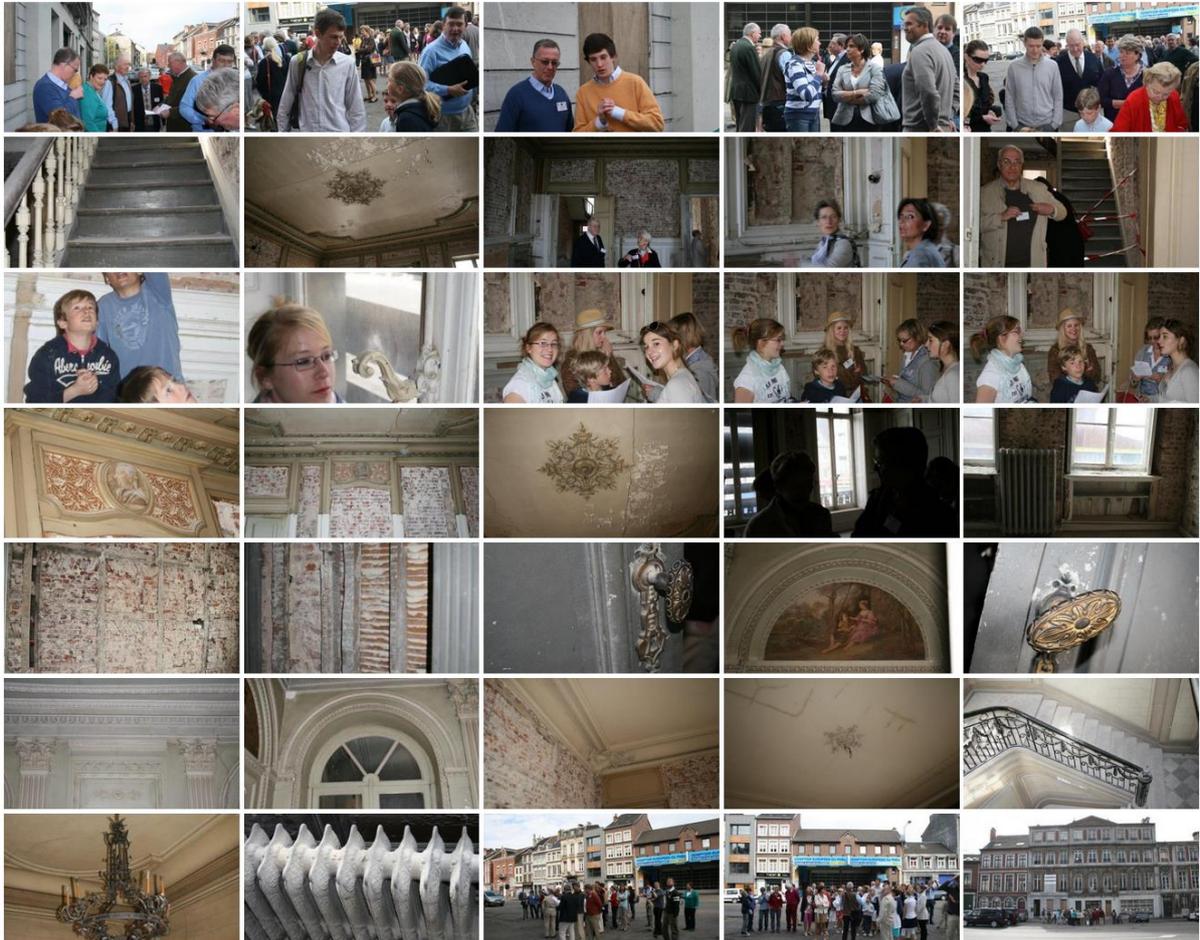
Écu



Vous trouverez les albums photos de nos différentes activités dans l'onglet « Galerie ».

Verviers 25 avril 2010

© 11 mars 2019  lepirlouit



LA PAGE FACEBOOK

Chers cousins, chères cousines,

Notre association familiale possède, pour ceux qui ne le savent pas encore, une page Facebook. Elle nous permet de partager notre quotidien, instantanément.

Cette page est la vôtre, faites-la vivre ! Insérez des photos, textos, articles de presse, faire-part de naissances, fiançailles, ou communiquez-nous ce que bon vous semble pour nous connaître davantage.

Celle-ci est fermée au public. Une demande d'adhésion doit obligatoirement être faite à William (pseudo = « Bill De Bio Lait ») pour en avoir accès. William



Galleries Photos

PASSION 2019

Quelques Photos de notre réunion à l'ANRB :





Bien plus sur le site <https://www.debiolley.be>



AG BBQ 2019

Quelques Photos de notre AG :





L'anniversaire des 11 ans de Lucie fille de William et Véronique

Bien plus sur le site <https://www.debiolley.be>



N°2

Septembre